



SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION n°8 DU LUNDI 5 MAI 2025

Présents :

Florence ASCENCIO - Brigitte BARRET - Laurent BIGE - Danielle CERNIER-DENIS
Agnès LECEE - Josiane LECLERE - Mathilde LEGRAND - Marie-Françoise MANSION
Brigitte THOMAS - Nelly VIAENE - Odile VIAL - Benoît FALLOU

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV du CA du 24 mars 2025
- Fin de lecture du règlement intérieur
- Organisation des concerts (liste des volontaires, check list)
- Assemblée Générale : Renouvellement des membres du conseil d'administration
- Revoir les statuts concernant les mandats
- Répétition du lundi de Pentecôte et concert du 15 juin à Semoy
- Point sur le concert du 15 juin à SEMOY
- Questions diverses

APPROBATION DU PV DU CA du 24 mars 2025

Aucune remarque.

FIN DE LA LECTURE DE LA VERSION ACTUALISÉE DU RÈGLEMENT INTERIEUR

La nouvelle version du règlement intérieur est validée ; il sera transmis aux choristes à la convocation début juin pour approbation en Assemblée Générale.

ORGANISATION DES CONCERTS

La fiche « Check list » va être reprise pour l'organisation des concerts. Elle permettra une meilleure planification des différents événements (concerts, déplacements...).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CA

Cette année, 5 postes seront à remplacer au CA.

- 2 postes de secrétariat : Brigitte Barret et Danielle Cernier, cette dernière accepte de continuer une année supplémentaire si nécessaire.
- 3 membre du CA

Les postes au CA ne sont pas figés. En effet, lors du premier CA après l'AG, les différents postes seront réattribués.

Josiane en informera les choristes et rappeler l'importance de s'engager dans le CA afin de poursuivre les activités de la Chorale.

PROJET DE MODIFICATION DE L'ARTICLE 9 DES STATUTS

L'alinéa 3 de l'article 9 des statuts stipule que « les membres élus peuvent accomplir deux mandats consécutifs, soit deux fois trois ans ». Les statuts avaient été déposés en Préfecture après la création de la Chorale, et n'avaient jamais été modifiés.

Afin de disposer d'une plus grande souplesse dans le remplacement de ses membres, le CA envisage de supprimer cette phrase.

Cette modification sera soumise aux choristes lors d'une Assemblée Générale extraordinaire en début de l'AG ordinaire du 23 juin prochain.

REPETITION DU LUNDI DE PENTECÔTE

En raison de l'indisponibilité du Centre Culturel le 9 juin à Semoy, la répétition se déroulera à la Salle des Fêtes d'Ormes à 20h30.

ORGANISATION DU CONCERT DU DIMANCHE 15 JUIN 2025 à SEMOY

Josiane demande l'accès à la salle à 9h00

9 à 10h : installations des praticables

12h30-13h15 répétition Elena et Thalie

13h15-13h45 répétition Chantemoy

13h45-14h15 répétition Ormes

Une photographie de groupe est envisagée à l'extérieur si le temps s'y prête.

Chantemoy intervient en 1ère partie avec Eléna et Agapissimo

La Chorale d'Ormes sera en 2ème partie.

Une buvette se tiendra à l'entracte avec des boissons sans alcool (demande à faire à la mairie)

Prévoir un chapeau pour la vente des programmes.

Des présents seront offerts aux chefs de chœur, aux pianistes et aux enfants.

Le pot de fin de concert sera organisé à la charge de la chorale Chantemoy, (Josiane et Marie-Françoise)

QUESTIONS DIVERSES

Le lundi 16 juin 2025 un dîner de fin de saison est prévu au cours duquel seront fêtés les anniversaires des natifs de Mars, Avril, Mai, Juin. (gâteaux réalisés par ces derniers) ;

Josiane, notre présidente rappelle qu'un échange aura lieu avec la chorale la BOITE A CHANSONS, de Jouy le Moutier, chorale que nous connaissons bien. Cet échange aura lieu le week-end du 27/28 juin à Jouy le Moutiers . Pensez à noter cette date dans vos agendas. Nous serons logés dans les familles, pour ceux qui le souhaitent. Nous passerons le week-end en leur compagnie. Il est possible d'envisager un transport en car, ce qui pourrait nous servir de « voyage de fin de saison »

Enfin le concert à SEMOY en 2026 sera organisé le 14 juin 2026 avec l'Harmonie de Saint Jean de Bray.

**LE PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION
SE RÉUNIRA LE LUNDI 26 MAI 2025
A 19 HEURES 30**